Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Affaire à jugée au tribunal correctionnel

Par pierre75

Bonjour,

Je souhaiterai savoir s'il existe un délai de prescription concernant une affaire d'aide à l'obtention frauduleuse de documents administratifs.

J'ai été placé en garde à vue en mai 2007 et j'attends encore la date de mon procès. Si il existe un délai de prescription à partir de quelle date intervient-il ?

Quelle est la peine maximale encourue dans mon cas ?

Merci d'avance pour vos réponses.